

E170

Services éducatifs



Commission scolaire
DES PHARES

Programme Passe-Partout

Définition

**Référence : Jean Papillon, directeur des
Services éducatifs par intérim**

Mis à jour le 19 janvier 2015



Table des matières

Introduction.....	2
Interventions auprès des enfants.....	2
Soutien aux parents	3
Autres intentions du programme	3
Implication des parents et des enfants	4
Accessibilité au programme	4

Introduction

En 1978, le Ministère de l'Éducation mettait en place le programme Passe-Partout. Créé pour favoriser la réussite scolaire des enfants, ce programme gouvernemental d'intervention auprès des familles s'adresse aux familles qui ont ou qui auront un enfant de 4 ans au 30 septembre de l'année en cours.

Ce programme a une double mission :

- Aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire;
- Accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant.

Ainsi, il veut renforcer les liens entre la famille et l'école.

Interventions auprès des enfants

Chez les enfants, Passe-Partout vise à amorcer le développement des compétences attendues par les apprentissages propres à l'enfant à l'éducation préscolaire, c'est-à-dire :

- Développer leurs sens et leurs habiletés quant à la motricité globale et à la motricité fine par des jeux d'action et des activités physiques;
- Faire en sorte qu'ils se reconnaissent comme des êtres uniques ayant des goûts, des préférences et des besoins qui leur sont propres, les amener à se faire confiance, à être plus disponibles pour entrer en relation avec les autres, à développer leur goût d'apprendre et de s'engager dans des activités d'apprentissage;
- Les amener à concilier leurs besoins et ceux des autres, à s'identifier à leur milieu culturel, à s'intéresser aux autres et à s'ouvrir à de nouvelles réalités, pour découvrir les satisfactions et les contraintes de la vie collective et développer leurs habiletés sociales;
- Leur faire découvrir le plaisir de développer leur langage, de jouer avec les mots, de lire, d'inventer des histoires et de communiquer avec les autres;
- Développer chez eux la curiosité, le goût de comprendre, de chercher à savoir, d'observer, d'expérimenter, d'anticiper, de partager leurs savoirs avec les autres, de développer des attitudes et des habiletés qui seront les assises de leurs apprentissages futurs;
- Développer chez eux des méthodes de travail et des moyens de mener des activités à terme.

Soutien aux parents

Les parents, premiers éducateurs de leur enfant, sont des alliés indispensables à la réussite de la mission éducative de l'école. Ils assurent le lien entre les étapes marquantes de l'évolution des apprentissages de leur enfant, que ces apprentissages soient scolaires ou non, passés ou à venir, et lui offrent le soutien affectif dont il a besoin.

Passe-Partout vise à soutenir les parents dans le développement des compétences suivantes :

- Démontrer son amour à son enfant, c'est-à-dire l'accepter avec ses goûts, ses forces et ses limites, percevoir et combler ses besoins, l'écouter et lui exprimer son amour avec des mots et des gestes;
- Communiquer avec son enfant, c'est-à-dire être à son écoute, s'exprimer de façon claire en utilisant un langage respectueux et faire preuve de patience;
- S'affirmer devant son enfant en agissant avec fermeté et chaleur humaine, être conséquent et constant, faire preuve de discipline personnelle et d'un sens de l'organisation et être en mesure de gérer ses émotions;
- Accompagner son enfant dans son développement, notamment en étant présent, en lui apprenant à s'affirmer, à gérer ses émotions et à s'aimer;
- Se remettre en question dans son rôle de parent, en reconnaissant ses limites et ses besoins, en portant un regard réflexif sur ses manières d'agir. Il doit également reconnaître et assumer ses devoirs de parent et démontrer une ouverture d'esprit.

Autres intentions du programme

Le programme Passe-Partout vise aussi à :

- Soutenir les parents dans l'établissement d'une relation significative avec leur enfant ;
- Soutenir les parents dans la création et le maintien d'un encadrement pour leur enfant ;
- Permettre aux parents de favoriser le développement psychomoteur, affectif, social, langagier et cognitif de leur enfant ;
- Intervenir auprès des enfants pour leur permettre de mieux se connaître entre eux afin qu'ils se sentent davantage en confiance lors de leur entrée à la maternelle ;

- Les disposer à mieux intégrer les apprentissages scolaires ;
- Faciliter leur adaptation à l'école l'année suivante, en les familiarisant avec les lieux ;
- Dépister chez eux certains problèmes qui pourraient être résolus avant la rentrée, comme des problèmes de la vue, de l'ouïe ou du langage (approche préventive).

Implication des parents et des enfants

Le programme Passe-Partout implique des rencontres pour les parents et des rencontres pour les enfants, au cours desquelles différentes thématiques sont abordées. Les modèles d'organisation peuvent varier d'un milieu à l'autre. Essentiellement, on vise un minimum de 8 rencontres avec les parents et 16 rencontres avec les enfants.

Accessibilité au programme

Les lieux de services où est offert Passe-Partout sont précisés à l'intérieur de la *Répartition des services éducatifs entre les écoles*. Ces informations se trouvent sur le site Internet de la Commission scolaire dans la section « Parents/enfants » sous l'onglet « Inscription ».

Le programme est accessible, d'abord et avant tout, aux familles du quartier de l'école où est dispensé le programme. Pour les familles hors quartier, il est toutefois possible d'y inscrire son enfant si le nombre maximal d'enfants par groupe n'a pas été atteint.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au secrétariat des écoles qui offrent le service. Ils pourront vous référer aux conseillères en éducation préscolaire qui interviennent auprès des familles et des enfants.

Texte tiré du cadre d'organisation Passe-Partout, Un soutien à la compétence parentale, Prendre le virage du succès, Direction générale de la formation des jeunes, Ministère de l'Éducation du Québec, 2003.